

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet

Le Nay - Técou

BP 80133

81604 GAILLAC Cedex

Téléphone : 05.63.83.61.61

Adresse internet : <http://www.gaillac-graulhet.fr>

E-Mail : ted@gaillac-graulhet.fr

Statut : Etablissement public local à caractère administratif

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de restructuration du groupe scolaire de Rivières

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Prestations intellectuelles – Mission de maîtrise d'oeuvre

Lieu principal d'exécution :

Commune de Rivières

Code NUTS : FRJ27

CPV global à la consultation

CPV principal : 71310000-4 Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Les prestations font l'objet de 2 tranches :

Tranche ferme : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 2 préaux, d'un sas d'entrée vers les 2 cours de récréation (maternelle et élémentaire), de 2 bureaux et d'une salle de réunion dite « salle des adultes »

Tranche optionnelle : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des 3 salles de classes de l'école élémentaire (2 situées au rez de chaussée et une à l'étage)

La mission est constituée des éléments suivants :

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de 2 préaux, d'un sas d'entrée vers les 2 cours de récréation (maternelle et élémentaire), de 2 bureaux et d'une salle de réunion dite « salle des adultes » (tranche ferme)

- Etudes de diagnostic (DIA) (TF+TO)* ;
- Esquisse (ESQ) ;
- Avant-projet sommaire (APS) (TF+TO)* ;

- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) et Permis de construire (PC) ;
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Visa des études d'exécution établies par les entreprises (VISA) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Système de sécurité incendie (SSI) ;

*(TF+TO) : Il est entendu que cet élément de mission sera réalisé dans la tranche ferme mais concernera les deux périmètres, respectivement liés à la tranche ferme et à la tranche optionnelle, ceci même si la tranche optionnelle du présent marché n'est pas affirmée.

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation des 3 salles de classes de l'école élémentaire (2 situées au rez de chaussée et une à l'étage) (tranche optionnelle)

- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) et Permis de construire (PC) ;
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Visa des études d'exécution établies par les entreprises (VISA) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;
- Ordonnancement, coordination et pilotage (OPC) ;
- Système de sécurité incendie (SSI) ;

De plus, le maître d'oeuvre exécute l'ensemble des tâches et des missions qui lui sont imparties dans le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de travaux (CCAG-Travaux) annexé à l'arrêté du 30 mars 2021 (publié au JORF du 1er avril 2021).

Variantes :

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

La tranche Construction de 2 préaux, d'un sas d'entrée vers les 2 cours de récréation (maternelle et élémentaire) , de 2 bureaux et d'une salle de réunion dite « salle des adultes » commence à compter de la date de notification du marché.

Retenue de garantie : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Avance : Il n'est pas prévu d'avance.

Conditions relatives à l'accord-cadre :

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Budget communautaire. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : pas de forme imposée. Unité monétaire utilisée : euro. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue Française ainsi que les documents de présentations associés.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site :<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Capacité économique et financière :

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche

Prestations réservées :

Qualification professionnelle exigée des candidats : Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

La présente consultation s'adresse à une équipe de maîtrise d'œuvre constituée soit en groupement, soit en candidat individuel, qui devra obligatoirement réunir les compétences pluridisciplinaires suivantes : en matière d'architecture, d'économie de la construction, de structures, d'études de sol et pollution, de fluides et thermiques/bioclmatiques (courants forts, courants faibles, plomberie, chauffage, ventilation naturelle et climatisation), d'acoustique, de SSI et d'OPC.

L'architecte devra être inscrit à l'ordre des architectes (ou équivalent pour les candidats non établis en France).

Un candidat ne disposant pas de l'intégralité de ces compétences verra sa candidature déclarée irrecevable.

Procédure : MAPA ouvert

Visite sur site

Visite sur site obligatoire

Détails sur la visite : Prise de RDV obligatoire auprès de Monsieur LLEWELLYN pour la visite qui aura lieu le **03/05/2022 à 14h30 sur site.**

Une seconde visite est prévue le 11/05/2022 à 14h00 selon les mêmes conditions.

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

- 1. Critère Prix des prestations pondéré à 40 sur 100 points.**
- 2. Critère Valeur technique pondéré à 60 sur 100 points.**
 - 2.1. Sous-critère Mémoire technique n°1 pondéré à 30 sur 60 points.**
 - 2.2. Sous-critère Mémoire technique n°2 pondéré à 20 sur 60 points.**
 - 2.3. Sous-critère Mémoire technique n°3 pondéré à 10 sur 60 points.**

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **22-14-PAPI**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/04/2022

Date limite de réception des offres : **17/05/2022 à 17:00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

Conditions de remise des offres :

La transmission des offres se fait obligatoirement par **voie électronique** via le profil d'acheteur : **<http://www.marches-securises.fr>**.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- **Pour les renseignements d'ordre administratif et technique :**

Via la consultation sur le profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

- **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse 68 rue Raymond IV BP 7007 31068 Toulouse CEDEX 07 (France) -
Téléphone : 05.62.73.57.57 - Télécopieur : 05.62.73.57.40 - greffe.ta-toulouse@juradm.fr